

*Destination  
Bouvent.* p. 7

*Du neuf en  
centre-ville.* p. 12

*L'eldorado  
du cheval.* p. 16

# C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°272 . MAI-JUIN 2022

*Grand format* **P. 8**

**LE CARRÉ AMIOT  
S'OUVRE  
SUR LA VILLE**



120 ANS D'ÉPOPÉE VIOLETTE !

STÉPHANE LAURENCIN - LAST PHOTOS ET VIDEOS



14 MAI : LANCMENT DE SAISON À BOUVENT PLAGE

DANIEL GILLET



SUCCÈS POUR AMOUR, GUERRE & BEAUTÉ

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

## Sommaire.

### TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Stéphane Taesch, le skate pour ADN.
- 5 Anna Gaiffe-Jacquet, donner et recevoir.

### GÉOLOCALISÉS.

- 7 Destination Bouvent.

### GRAND FORMAT.

- 8 Carré Amiot : laissez-vous surprendre !

### PETITS FORMATS.

- 12 Coup de jeune sur le centre-ville.
- 13 Budget participatif : à vous de voter !

### ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 L’eldorado du cheval.

### TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

### CLAC !

- 19 Bourg en images.

GUILLAUME ATGER



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE  
PRÉSIDENT DE GRAND BOURG  
AGGLOMÉRATION  
CONSEILLER RÉGIONAL  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## AGIR VITE POUR LE CLIMAT

**Les conclusions du sixième rapport du GIEC\* paru début avril sont sans équivoque** : nous devons agir vite et fort pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre. Dans la grande chaîne des responsabilités, les villes ont un rôle essentiel à jouer dans cet effort.

À Bourg, nous avons déjà réorienté nos choix depuis plusieurs années, à commencer par nos bâtiments publics : les écoles et les gymnases déjà réhabilités thermiquement nous permettent de réduire nos émissions de 1000 t CO<sub>2</sub>/an. Par ailleurs, nous transformons notre éclairage public avec de nouvelles technologies moins énergivores. Notre consommation a été réduite de 20 % et, pour aller plus loin, nous lançons – en lien étroit avec les riverains concernés – une expérimentation d’extinction de l’éclairage public dans certains secteurs résidentiels de la ville.

Il me semble nécessaire que chacun s’interroge sur sa manière de se déplacer au quotidien. Je n’ai jamais considéré que la voiture n’avait plus sa place en ville, mais devons-nous nous rendre tous les jours en voiture à notre travail, quand il est situé à deux ou trois kilomètres de notre domicile ? Depuis dix ans, nous avons réalisé soixante kilomètres d’aménagements cyclables et nous allons poursuivre avec les pistes bi-directionnelles et les voies partagées, pour se déplacer à vélo rapidement et de manière sûre. La prime à l’achat pour un vélo a été mise en place – jusqu’à fin 2022 – et vous êtes déjà nombreux à en avoir bénéficié. Ensemble, créons les conditions pour que le vélo, les transports en commun et la marche deviennent une solution de déplacement efficace à Bourg-en-Bresse. Enfin, les récentes périodes de canicule nous conduisent à repenser notre manière de concevoir nos espaces publics. Le développement de la place du végétal en ville est essentiel pour capter le CO<sub>2</sub> et réduire les phénomènes d’îlots de chaleur : nous introduisons du végétal dans les nouveaux aménagements, mais également dans les anciens, en découpant des centaines de mètres carrés de cours d’écoles et de rues pour y planter de la végétation.

Bien sûr, nous devons aussi moins consommer, revoir notre dépendance aux importations de biens et aux énergies fossiles, réhabiliter les logements, mais cela ne se décide pas au plan local. Je compte sur le nouveau gouvernement pour s’engager dans ces nécessaires transitions. L’avenir est à la sobriété et au partage.

\*Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat



**Directeur de la publication** : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef** : Slim Mazni. **Journalistes** : Géraldine Bourgeay-Marin et Céline Crociani. **Photo Une** : Géraldine Bourgeay-Marin. **Service communication** : Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourg.bresse.fr. **Conception** : *Le Magazine*. **Préresse** : Anne Claudel. **Impression** : Comimpres. **Distribution** : Médiapost. **Tirage** : 27 800 exemplaires. **Dépôt légal** : ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore**. Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.



« C'est un sport passion qu'on a envie de partager. »



*Stéphane Taesch*

## LE SKATE POUR ADN.

Le skate, c'est plus qu'un sport. C'est un art de vivre. Président du Hot Chicken skate club, Stéphane Taesch a à cœur de transmettre les valeurs de l'association.

### Bio express

**1990** Création de l'association Hot Chicken skate club

**1991** Création de la première piste de skateboard à la Vinaigrerie

**2012** Rénovation du skatepark existant avec la création d'un bowl en béton

**2022** Co-organisation d'un concert en juillet à proximité du skatepark

« **R**ouler, c'est toujours un plaisir extraordinaire qui procure des émotions : la prise de vitesse, l'émulation avec les autres, c'est un sport passion qu'on a envie de partager. » Depuis les années 90 où, avec sa bande de copains, il pratiquait le skate sous le marché couvert burgien, Stéphane Taesch n'a jamais lâché ce sport et a tout fait pour le faire vivre en ville, en créant le Hot Chicken skate club où il a tour à tour été trésorier, secrétaire et président. « L'objectif est de rassembler tous ceux qui apprécient le skate, le roller, la trottinette... on essaye d'organiser des événements comme des concerts, des expos de Graff pour communiquer notre passion ». La transmission est une valeur essentielle pour les membres de l'association.

### SPORT OLYMPIQUE ET ESPRIT LIBRE

« Nous avons une forte demande de pratiquants pour de l'initiation. Notre sport, devenu discipline olympique, est visible et on le pratique en toute liberté, ce qui canalise l'énergie des jeunes de façon positive. Sa pratique nécessite aussi de la persévérance et de l'attention aux autres pour éviter les collisions. Avoir des conseils et un encadrement rassurent les parents. Le samedi matin, quand il fait beau, nous organisons des initiations pour les 7-15 ans. Un des membres de l'association est référent fédéral, ce qui permet cet encadrement. »

Le cœur de l'activité de l'association reste la vie et l'amélioration du skatepark. « Un lieu ouvert, de partage et d'échanges, dans le respect de chacun. »



## ANTONIO ZOMENO

**JAZZ ET  
CONVIVIALITÉ**

**Bénévole depuis douze ans à la Ferme à jazz, Antonio Zomeno est un peu l'homme à tout faire de l'association.** À la fois trésorier et manutentionnaire pour préparer la salle avant les concerts, Antonio est surtout le cuisinier qui régale les artistes, mais aussi le public qui pousse les portes de la Ferme à jazz. « On a à cœur de faire vivre les traditions et ici, c'est une priorité de bien recevoir les artistes et ceux qui viennent les applaudir. » Son saucisson lyonnais, ses pommes de terre à l'anglaise ou ses veloutés de légumes régaleront les musiciens. Beaucoup n'hésitent pas d'ailleurs à qualifier l'accueil comme le 3 étoiles des clubs de jazz de France. Les soirs de concerts, le public accueilli à partir de 19 h peut venir déguster soupes ou assiettes de charcuterie et fromages, principalement réalisées avec des produits locaux. Issu d'une famille de musiciens, Antonio est un passionné de jazz, mais aussi de musique classique et baroque. Il a reçu la médaille Art et Culture de la Ville pour son investissement sans faille au service de la culture.



## ANNA GAIFFE- JACQUET

**DONNER ET  
RECEVOIR**

**« Ouvert aux 16-25 ans ou jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, le Service civique est un tremplin pour se découvrir,** prendre le temps de réfléchir à son projet, tout en s'engageant pour les autres pendant plusieurs mois dans des domaines variés tels que la solidarité, la santé, la culture, l'environnement... », explique Anna qui, après l'obtention de son baccalauréat, a souhaité accomplir un tel service avant de débiter sa formation d'éducatrice spécialisée. « Ce qui m'a motivée, c'est d'imaginer des actions utiles à la société. » Depuis novembre, Anna participe à la création de jeux autour de la prévention-santé et intervient dans les lycées et les structures d'insertion. Elle orchestre également, dans les foyers logements Jean-Bollard et Gustave-Monnet, des rencontres et des activités de loisirs pour rompre l'isolement des seniors. « Le Service civique ouvre des horizons, permet de s'enrichir de l'expérience des autres. Ça demande de l'investissement, mais se sentir utile est la plus belle des récompenses ! »

> **Unis-Cité 5, avenue Alsace-Lorraine :**  
07 64 15 32 95



## JULIENNE KOUKAM KOUKAM

**FEMME ENGAGÉE**

## Le mot : Militante

**Julienne a la bonne humeur contagieuse. Pourtant, la vie n'a pas épargné cette Camerounaise.** Titulaire d'une licence en droit obtenue à l'université de Douala, elle milite pour « plus de justice et d'équité » au sein d'associations étudiantes. Entrée dans la vie active en 1998, elle poursuit ces combats. Présidente des associations *Secourons les personnes vulnérables* et *Jeunes femmes Bagoko*, elle se bat contre les discriminations, organise des campagnes de sensibilisation contre les violences, les abus sexuels, la déscolarisation... Ces batailles pour l'égalité des droits déplaisent au régime de Paul Biya. Capturée, torturée par l'armée, Julienne fuit son pays en 2015. Après des mois sur les routes de l'exil, elle arrive à Paris en décembre 2016. « Épaulée par des personnes au grand cœur, je me suis reconstruite. » Après un contrat d'insertion à la boutique *Au fil du temps* de l'association Tremplin, Julienne a obtenu son diplôme d'aide-soignante et travaille à l'EHPAD Les Ancolies : « Apporter de la joie, accompagner nos aînés : c'est l'un des plus beaux métiers ! »



JULES RIGOBERT

## TOUS À L'OMBRE !

Les cours d'école sont très sensibles à la surchauffe urbaine. La faute à une trop grande présence de matériaux minéraux qui stockent la chaleur et à un manque de végétalisation. Afin de lutter contre ces îlots de chaleur, la Ville a engagé un travail de désimpermeabilisation (enlever l'enrobé et le remplacer par du gazon ou des copeaux de bois) et de végétalisation pour développer l'ombrage. La concertation est au cœur de ce dispositif puisque les élèves, les enseignants et les services municipaux élaborent ensemble chaque projet. Après l'école des Vennes, les groupes scolaires Saint-Exupéry et des Arbelles sont passés au vert. Ce printemps, ce sont les cours des Dîmes et de l'Alagnier qui ont été rénovés. Cet automne ce sera au tour de l'école élémentaire des Lilas. Le programme se poursuivra avec neuf autres écoles.

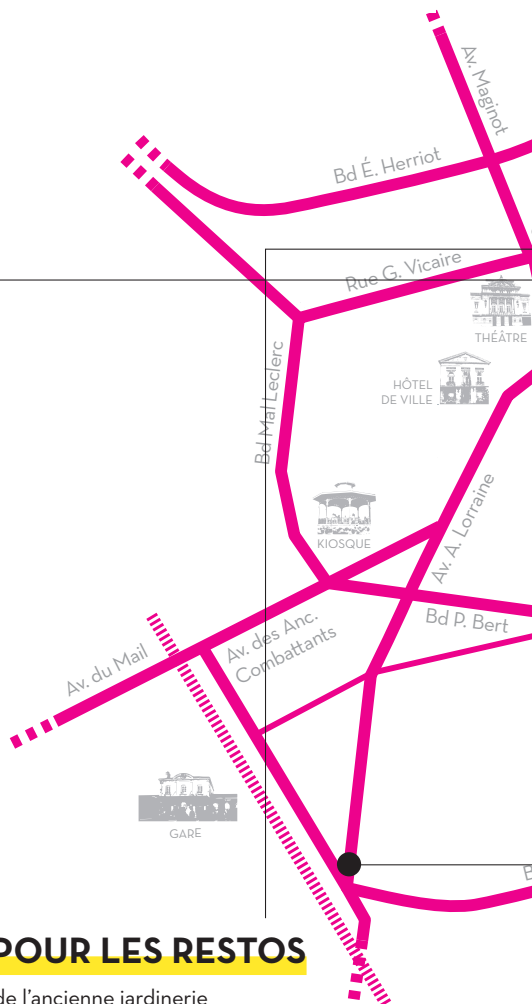
## FÊTONS L'EUROPE !

Chaque année, le 9 mai, la Journée de l'Europe marque l'anniversaire de la déclaration historique prononcée par Robert Schuman et est considérée comme l'acte de naissance de l'Union européenne. À Bourg, un programme a été concocté pour l'occasion avec : l'accrochage d'un drapeau européen géant sur la façade de l'Hôtel de Ville ; des expositions : Droits des femmes et Les Pères fondateurs de l'UE et un jardin de drapeaux à découvrir place de l'Hôtel-de-Ville ; une balade européenne avec un jeu de piste sous forme de quiz sur l'Europe, à partir de 9 h, place de l'Hôtel-de-Ville ; un café des langues à partir de 17 h au café Chez la Jeanne pour discuter en anglais, en allemand, en italien, en espagnol autour d'une consommation offerte !



ADOBESTOCK

> Service Relations extérieures de la Ville : 04 74 45 70 62



## FUTUR DÉMÉNAGEMENT POUR LES RESTOS

C'est parti pour les travaux de réaménagement de l'ancienne jardinerie avenue Amédée-Mercier qui accueillera les locaux des Restos du cœur d'ici l'été 2023. C'est la Ville de Bourg qui a acquis ce bâtiment pour reloger l'association, dont le local actuel rue des Blanchisseries sera transformé dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du Pont-des-Chèvres. Un déménagement synonyme de fonctionnement optimisé puisque ces locaux de plain-pied permettront aux Restos de disposer de davantage de surface et de bénéficier d'une situation facilitant la logistique des distributions.

ADOBESTOCK / RICOCHET64



## VIOLETS UN JOUR, VIOLETS TOUJOURS

L'USBPA fête cette année ses 120 ans. Né en 1902 à l'initiative d'un groupe de lycéens de Lalande, c'est d'abord un club omnisports où le ballon ovale s'est petit à petit imposé. Aujourd'hui, le club est indissociable du stade Marcel-Verchère où il s'est installé en 1917. Sur son site Internet, l'USBPA propose une web série et des photos retraçant son histoire avec, à la clé, des anecdotes, des temps forts à revivre et à (re)découvrir !

> [usbparugby.com](http://usbparugby.com)

## Destination Bouvent

Envie de farniente, de baignade ou d'un bol d'air ? Direction Bouvent ! Le parc de loisirs attire chaque année plus de 18 000 visiteurs qui viennent profiter de ses 56 hectares de verdure et de son plan d'eau. Côté plage, la baignade est surveillée du 14 mai au 31 août. Des animations gratuites (gym cardio et gym douce) ont lieu les samedis et dimanches de 10 h à 11 h, de juin à août. Pour les enfants, des activités ludiques, sportives et aquatiques sont programmées toute la semaine. Sans oublier le Pump track, le Disc golf et les zones fitness - musculation en libre accès, le snack, les activités nautiques du centre d'activités sportives de Bouvent et le golf ! Burgiens, n'oubliez pas de demander votre carte d'abonnement pour accéder gratuitement au site.

> Parc de loisirs de Bouvent : 04 74 42 46 10

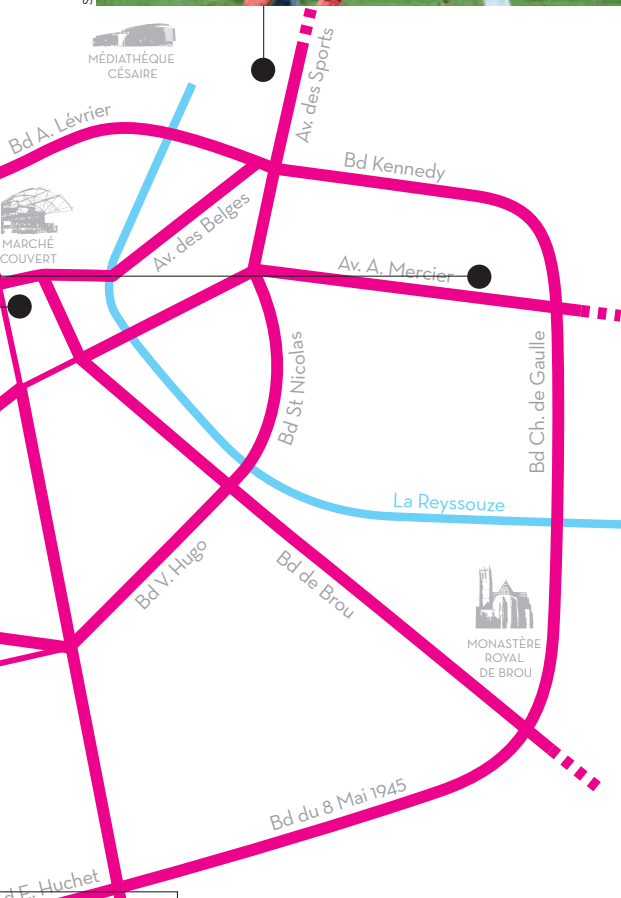


DANIEL GILLET

## PONT DE LYON

Les travaux destinés à embellir l'entrée de ville dans le secteur du pont de Lyon se poursuivent. Le réaménagement des voies de circulation est entré dans la deuxième phase du chantier avec la mise aux normes des réseaux d'eau potable sur le pont de Lyon, entre la rue du Peloux et l'avenue Jean-Jaurès, jusqu'à début juin. Les importants travaux de voirie prendront la suite jusqu'au printemps 2023. Finalement, l'entrée de ville sera plus fonctionnelle, verra sa circulation fluidifiée et les circulations cycliste et piétonne sécurisées.

STÉPHANE LAURENCIN - LAST PHOTOS ET VIDÉOS



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



## Grand format.



## 3 hectares

c'est la surface de ce nouvel espace de vie qui va faire battre le cœur du centre-ville.



**Métamorphosé, le Carré Amiot apporte un souffle de renouveau en ville.** En tête de proue, la modernité du nouveau Conservatoire d'agglomération et à l'arrière, le bâtiment Sirius et son concept inédit à Bourg de food hall revisitent le cœur de ville.



**Le 11 juin, une journée festive à ne pas rater !**

À vos agendas ! Samedi 11 juin, laissez-vous surprendre et venez découvrir le Carré Amiot comme vous ne l'avez jamais vu. Au programme, toute la journée, à partir de 10 h 30 : animations ludiques, musicales... et spectacle nocturne immersif *La boîte à musique*. Carré Amiot en centre-ville, toute la journée

Le Carré Amiot nouvelle génération redessine le centre-ville et devient un lieu de vie convivial où la culture côtoie la gastronomie. Un nouvel élan pour l'attractivité commerciale du cœur de ville.

*Carré Amiot*

# LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE !

C'est un ambitieux programme d'urbanisme, attendu depuis plusieurs années, qui s'installe en cœur de ville. Autour de l'ancien collège Amiot, un nouveau quartier attractif s'articule dans un environnement où les circulations douces et les espaces verts sont privilégiés. Le nouveau Carré Amiot valorise le centre historique avec l'installation du Conservatoire d'agglomération dans l'ancien collège Amiot. Conservé, le bâtiment s'est paré d'une enveloppe de verre très contemporaine. Tout en transparence et ouvert sur l'extérieur, ce bâtiment de 2 200 m<sup>2</sup>, où l'enseignement musical est roi, a pour objectif d'être un lieu de rencontres et d'animations grâce à l'amphithéâtre ouvert à tous les Burgiens. À l'arrière, le bâtiment Sirius avec ses deux étages

dédiés à du tertiaire et son concept novateur à Bourg de *food hall*, transforme cet emplacement stratégique de cœur de ville en véritable lieu de vie. À la fois comptoir gourmet et espace pouvant accueillir des événements culturels, ce lieu convivial permettra achats et consommation de nourriture avec une restauration diversifiée et de qualité. Assis, debout, devant un concert, entre deux verres ou au milieu d'une performance artistique, on vient à n'importe quelle heure pour manger. Côté espaces publics, l'esplanade François-Mitterrand devant le conservatoire combine des allées végétalisées, des jets d'eau et des brumisateurs. De quoi profiter d'une pause gourmande ou shopping en toute sérénité !

## Un site chargé d'histoire

Décédé le 16 décembre 1875, Joseph-Marie Carriat a légué par testament la totalité de sa fortune « pour servir à la création dans cette ville, de diverses écoles publiques et gratuites d'arts et de connaissances utiles en faveur de la jeunesse des deux sexes, (...) sous la dénomination Institution Carriat ».

Les travaux débutent fin 1878. Le 7 janvier 1882, l'Institution Carriat est inaugurée. Devenue collège Carriat, elle reçoit en 1970 le nom de Louis Amiot (directeur de 1926 à 1945). Trop exigü, ne disposant pas de plateau sportif et de restaurant scolaire, le collège Amiot ferme ses portes en juin 2008.



ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS PIERRE CLÉMENT  
33F1376 - 1911

# SCÉNARIO D'UNE MÉTAMORPHOSE

## Acte 1

### Un projet de reconquête

Porte d'accès au centre-ville, nœud de circulation et centre marchand, le Carré Amiot était un patchwork de fonctions qui historiquement n'avait jamais été pensé dans sa globalité. En 2012, Bourg-en-Bresse Agglomération et la Ville décident de reconquérir les trois hectares du Carré Amiot en lançant un projet d'aménagement urbain. Le cabinet lyonnais Hors-Champs est choisi pour ce projet englobant la réhabilitation de l'ancien collège Amiot destiné à accueillir le Conservatoire, la réorganisation de la gare des bus, la recomposition des espaces publics et le lancement d'une opération immobilière recréant des commerces le long des rues René-Cassin et Gabriel-Vicaire.

## Acte 2

### La parole aux citoyens

Lors de la e-consultation lancée au printemps 2016 à propos des espaces publics autour du Carré Amiot, les habitants ont fait part de leurs idées d'aménagements : jardin public, jeux d'enfants, bancs, chaises longues, végétalisation... À partir de cet inventaire à la Prévert, les agencements de la place Bernard, du chevet de la co-cathédrale Notre-Dame, de la rue du 19-Mars-1962 et du parvis du Conservatoire ont été conçus.

## Acte 3

### Des déplacements facilités

Avec des arrêts répartis avenue Maginot et rue du 4-Septembre, le nouveau pôle d'échanges des bus, mis en service en septembre 2016, facilite les connexions entre bus, automobiles, vélos, piétons, sans oublier les cars du Département qui avaient déjà leurs arrêts à cet endroit.

## Acte 4

### La rue Cassin rénovée

De juillet à novembre 2016, la rue a été entièrement réaménagée : reprise des réseaux, réfection de la chaussée, plantation d'arbres... L'occasion de créer une voie dédiée aux bus dans le sens Notre-Dame - Vicaire.



GUILLAUME ATGER

Espace de pratique et d'apprentissage, le Conservatoire va grâce à son Amphithorium devenir un lieu ouvert de diffusion musicale et de spectacle vivant.

## Acte 5

### Une nouvelle partition pour le Conservatoire

**Conformément au legs de Joseph-Marie Carriat, l'ex-collège Amiot a été réhabilité et doté d'une extension en transparence pour accueillir le Conservatoire d'agglomération\***. Sur 2 200 m<sup>2</sup>, répartis sur trois niveaux et trois bâtiments, un accueil, un amphithorium, des salles d'enseignements musical et théâtral, des locaux administratifs et techniques ont été aménagés. Spacieux et fonctionnel, tant pour les équipes que pour les usagers, le nouveau Conservatoire offrira les meilleurs standards de qualité. Son amphithorium de 180 places, nouveau lieu de diffusion de spectacles et d'accès à la culture, renforcera l'offre culturelle et le rayonnement de la ville et de l'agglomération. À la rentrée de septembre, près de 900 élèves musiciens ou apprentis comédiens et une cinquantaine de professeurs investiront cet équipement culturel. De l'éveil musical à la reprise, à l'âge adulte, d'une pratique instrumentale, vocale ou théâtrale, les divers parcours de formation proposés permettront à chacun d'accomplir son projet artistique, de l'activité de loisir jusqu'à la formation professionnelle initiale.

\* Le conservatoire conserve un deuxième site (salles de cours à caractère individuel) au centre culturel de Péronnas.

**Coût : 11,5 millions € H.T., dont 9 millions € H.T. de travaux financés par Grand Bourg Agglomération. Maîtrise d'œuvre : groupement Daniel Rubin, Atelier Canal, BETOM Cap Terre, Via Sonora, Actes. Livraison : juin 2022**

## Acte 6

# Une symphonie de saveurs

**Gisement de lieux gourmands qui sauront répondre à toutes vos envies, Le Beau Marché est une vraie caverne d'Ali Baba pour les gourmets !**

« Forum ouvert sur le monde, ses cultures et ses gastronomies, Le Beau Marché a été conçu et imaginé pour les Burgiens comme pour les touristes. Dans cet univers à la décoration soignée, libre à chacun de flâner, de se retrouver, de télétravailler, de déguster, de faire ses courses, de bruncher le dimanche... et surtout de vivre ensemble. Lors de la sélection des commerçants, nous avons souhaité mettre en lumière un maximum de talents locaux. Ainsi, sept de nos professionnels du goût sur dix sont de Bourg-en-Bresse et trois de la région lyonnaise. Ils prennent le relais de la vingtaine d'entreprises locales ayant œuvré à la création et à l'esthétique du lieu », s'enthousiasme Oriane Sosnowicz, responsable du développement.

### PALAIS DES DÉLICES

Vaste espace de plain pied, avec terrasse et véranda, le *food hall* burgien compte sept restaurants, quatre échoppes, un bar, une cave à vin et une scène. Concentré de délices, il entend satisfaire toutes les envies : cuisines italienne, libanaise, asiatique,



GUILLAUME ATGER

rôtisserie, bouchées vapeur, bar à tartares, sushis et poké... Et pour ceux qui souhaitent simplement faire leurs courses il y a, là aussi, l'embarras du choix. Une épicerie fine distribue des produits locaux et artisanaux, un poissonnier-écailler propose en plus de son banc de produits de la mer des plats maison. À cette offre s'ajoute : un fromager et un glacier-crêpier.

Outre ces surprises dans l'assiette, des animations seront proposées toute l'année : concerts d'artistes aux répertoires et aux styles variés, expositions, ateliers, animations pour enfants, diffusions de matchs...

> Investissement 100 % privé. Maîtrise d'œuvre : Agence Dosse architecte-associés et Agence Delers et associés - Maîtrise d'ouvrage : CJ2NR - Travaux commencés en juin 2020 - Ouverture en mai 2022

## Acte 7

# Des espaces publics redessinés

**La place Bernard et le chevet de la co-cathédrale Notre-Dame offrent un nouveau visage.** La place a gagné en espaces verts ce qui valorise sa fontaine et ses façades.

En bonus, le stationnement et les déplacements piétons ont été retravaillés pour faciliter les usages.

Le cours de Verdun devient une place de centre-ville dédiée aux piétons et aux animations. Végétalisée et traversée par un petit canal, animée de jets d'eau, de brumisateurs..., cette nouvelle agora dénommée esplanade François-Mitterrand dialogue désormais avec la fontaine Bernard.

La rue du 19-Mars-1962 est devenue, quant à elle, un mail piéton très arboré, avec notamment des robiniers, des érables à feuilles d'obier et diverses variétés de chênes... qui agrémentent le parvis commercial, le square et les allées.



CNJ2R

## Le Sirius affiche complet !

Au-delà du Beau Marché installé au rez-de-chaussée, le Sirius accueille des bureaux qui tous ont trouvé preneur. Outre la police municipale qui va y installer cet été son centre opérationnel de sécurité, six sociétés\* ont décidé d'implanter leurs activités au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> étage du Sirius. Elles bénéficieront du parking aménagé en sous-sol.

\* La société CJ2NR, maître d'œuvre du projet, le programmeur informatique Lapsus, deux mutuelles (Maif et MGEN), deux indépendants spécialisés dans le coworking et le courtage en énergie.

## En chiffres

**+ 2 200 m<sup>2</sup>**

de locaux pour le Conservatoire d'agglomération

**4 000 m<sup>2</sup>**

d'espaces commerciaux créés dans le bâtiment Sirius, dont le *food hall* Le Beau Marché

**+ 11 200 m<sup>2</sup>**

d'espaces publics réaménagés

**44 arbres** tiges

et 67 en cépée, environ 820 arbustes et 3 600 vivaces/graminées plantés sur les espaces publics

**7** modules de jeux



INFRAPOLE ET STUDIO KAMMO

## Urbanisme COUP DE JEUNE SUR LE CENTRE-VILLE.

La rue de la République et la place des Bons-Enfants vont bénéficier d'une rénovation complète pour en faire des lieux de vie plus conviviaux. Des aménagements imaginés en concertation avec les riverains et les commerçants.

**V**ieillesse, l'historique rue de la République, connue comme la rue des restaurants et des soirées festives, va se refaire une beauté, entre la rue Littré et la place Edgar-Quinet. « Notre volonté est de la rendre plus attractive et plus agréable à vivre avec davantage de végétaux et la création de terrasses », souligne Isabelle Maistre, première adjointe à la Transition écologique et à l'Espace public. Après la réfection des réseaux qui sont parmi les plus vieux de la ville, la voirie sera totalement refaite avec des trottoirs à niveau et une piste cyclable à contre-sens. Finalement, la rue aura

un caractère semi-piéton et sera classée en zone de rencontre avec une vitesse limitée à 20 km/h. Côté descendant de la rue, des terrasses seront créées et séparées de la circulation par de la végétation en bacs. Afin de créer une ambiance plus chaleureuse, l'éclairage sera repensé. Enfin, une borne amovible sera installée, après l'intersection avec la rue Samaritaine, tous les soirs de fin de semaine durant la saison printemps-été pour laisser la place aux terrasses.

### UNE PLACE DÉDIÉE AUX FAMILLES

Fin 2022, le projet d'aménagement de la place des Bons-Enfants sera finalisé en lien avec les habitants et les commerçants du secteur. De nombreuses contraintes techniques existent sur ce site. La débitumisation est impossible puisqu'il faut préserver l'étanchéité du parking. De plus, il faut limiter le poids des aménagements pesant sur la dalle. « Notre ambition est de rendre cette place accueillante pour les familles.

Nous allons agrandir l'aire de jeux existante pour les 3-12 ans en créant un espace dédié aux 0-3 ans. Un lieu *cosy*, dans l'esprit du jardin éphémère du cours de Verdun sera installé. Comme il nous est impossible de réaliser des plantations en pleine terre en raison de la dalle du parking, nous installerons des bacs hauts avec assises pour apporter davantage de verdure et d'ombrage », détaille la maire adjointe. Par ailleurs, les fontaines seront remises en eau, l'éclairage retravaillé pour mettre en valeur la place et une nouvelle caméra de vidéosurveillance installée.

## Calendrier

**Juin > novembre 2022** : travaux de la rue de la République

**Printemps 2023** : réaménagement de la place des Bons-Enfants. Durée du chantier 2 à 3 mois

## Budget participatif

# À VOUS DE VOTER !

**Pas moins de 127 projets, autour des thématiques de l'aménagement de l'espace public, de la nature en ville, de la culture, du sport et des loisirs, de la solidarité, ont été déposés par près de 70 Burgiens\*.**

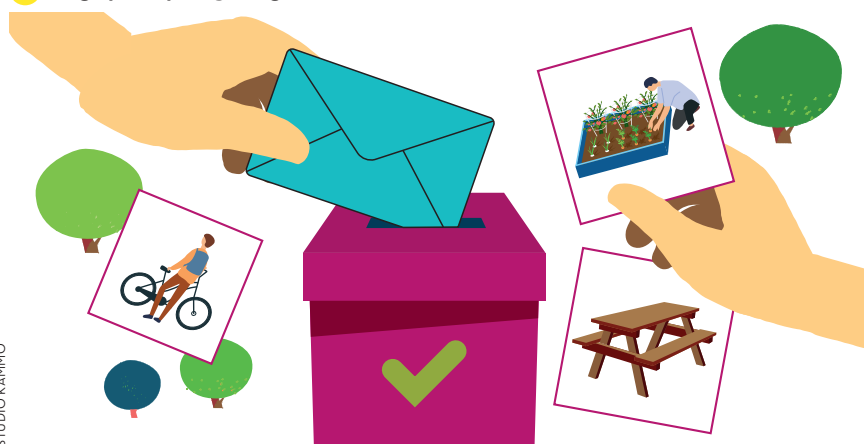
Les services de la Ville ont vérifié leur faisabilité technique et leur conformité aux critères d'éligibilité. Après avoir été étudiées à la loupe, 34 idées ont été retenues pour être soumises aux votes des habitants. Pour les découvrir connectez-vous sur la plateforme [budgetparticipatif@bourgenbresse.fr](mailto:budgetparticipatif@bourgenbresse.fr) ou feuillotez le catalogue des projets consultables dans les points d'accueil (Mairie, médiathèques, Maison sociale, Maison de la culture et de la citoyenneté et dans les centres sociaux Vennes, Reyssouze, Croix-Blanche, Terre en Couleurs et Le Plateau).

Du 1<sup>er</sup> au 31 mai, toutes les Burgiennes et tous les Burgiens, à partir de 16 ans, pourront voter pour leurs trois projets préférés en les classant par ordre de préférence. Faites votre choix par vote électronique sur

[budgetparticipatif@bourgenbresse.fr](mailto:budgetparticipatif@bourgenbresse.fr) ou par vote papier dans les urnes prévues à cet effet dans les points d'accueil mentionnés plus haut. Un seul bulletin nominatif sera pris en compte (papier ou numérique). Les lauréats seront connus mi-juin et, dès cet automne, les premières réalisations verront le jour.

\*habitants, collectifs, associations

 [budgetparticipatif@bourgenbresse.fr](mailto:budgetparticipatif@bourgenbresse.fr) - 04 74 45 70 63



STUDIO KAMMO

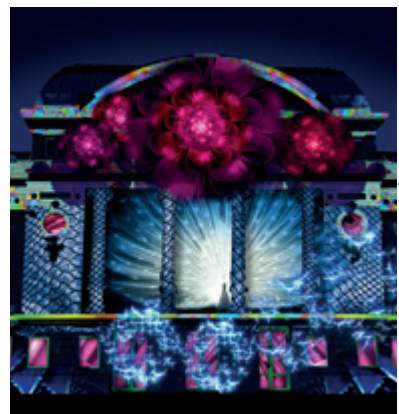
## Médiathèques : livrez-nous vos envies !

**Du 25 mai au 12 juin prochain, une enquête sera menée auprès du public des médiathèques** de Bourg-en-Bresse mais aussi des habitants qui ne fréquentent pas (encore !) les lieux. Objectif : connaître leurs habitudes de fréquentation du Réseau de lecture publique de Bourg mais aussi leurs besoins et leurs envies pour construire la médiathèque de demain.

Un questionnaire sera disponible dans les médiathèques mais aussi en version numérique sur le portail culturel [www.culture.bourgenbresse.fr](http://www.culture.bourgenbresse.fr), le site Internet [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr) et les réseaux sociaux de la Ville.



SERGE BUATHIER



MURIEL BRISAC "L'EFFET RECHERCHÉ"

## Couleurs d'amour

**Découvrez du 7 juillet au 3 septembre, les spectacles de lumières de**

**Couleurs d'amour** qui feront vibrer de mille feux les façades du monastère royal de Brou, de l'Hôtel de Ville et du théâtre. À l'occasion de cette 8<sup>e</sup> édition, une nouvelle projection au graphisme contemporain, imaginée par Muriel Brisac « L'effet recherché », jouera avec l'architecture de la façade du théâtre et entrera en résonance avec la candidature de la Ville de Bourg au rang de capitale française de la culture. Les trois spectacles se dérouleront simultanément les jeudis, vendredis et samedis à partir de 22 h. Quatre représentations sont programmées par soir et des navettes sont organisées pour vous permettre de découvrir en une soirée les trois projections.

# 1 000

**C'est le nombre de cartons préparés, grâce aux dons de Burgiens et d'habitants de l'agglomération, sur le site de collecte de Bourg-en-Bresse, ce qui correspond à près de 7 tonnes de marchandises. Ces dons ont été acheminés vers l'Ukraine par la Protection Civile.**

**305**

**C'est le nombre de jeunes électeurs bourgiens** qui ont été conviés, le 12 mars dernier à l'Hôtel de Ville, à une cérémonie officielle de remise de leur carte électorale et du livret du citoyen.



ADOBESTOCK

## Plan canicule

**103 Bourgiens étaient inscrits l'été dernier dans le registre communal pour bénéficier du plan prévention canicule.** Il sera reconduit du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre, période pendant laquelle une alerte canicule peut être déclenchée si la météo le nécessite. Dans ce cadre, la Ville de Bourg reconduit son dispositif de veille destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus et aux adultes en situation de handicap. En cas de déclenchement de l'alerte, ces personnes seront régulièrement contactées.

**+ Inscriptions auprès du service Action sociale - Pôle Prévention seniors : 04 74 42 45 70**

**Monastère royal de Brou**  
@monasteredeBrou 31 mars  
Une programmation éclectique dans un cadre hors du commun ? Le festival À la folie revient ! Rendez-vous du 16 juillet au 27 août pour passer des soirées musicales dans un cadre enchanteur, en compagnie de divers artistes renommés.



VILLE DE BOURG

## E-CONSULTATION SUR L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

**Pour faire face aux enjeux écologique et énergétique, la Ville de Bourg va expérimenter ce printemps,** en concertation avec les habitants, des réductions de l'éclairage public dans différents sites et quartiers de la ville. Objectif : diminuer la consommation d'énergie et limiter les effets néfastes de la pollution lumineuse, tout en continuant d'assurer la sécurité des déplacements et des personnes. Cette extinction de l'éclairage de 23 h à 6 h sera notamment proposée dans les quartiers Citadelle et Vennes, sur les boulevards du rond-point du Stand au carrefour de l'Europe et dans différents sites (parkings Victoire-Daubié, Jean-Rozet...). Jusqu'au 13 mai, les élus feront du porte à porte dans les quartiers concernés et distribueront des flyers expliquant cette démarche. Du 25 avril au 20 mai, les habitants seront invités à participer à une e-consultation sur cette expérimentation en répondant au questionnaire en ligne sur [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

En juin, le bilan de cette concertation sera présenté lors de réunions publiques.

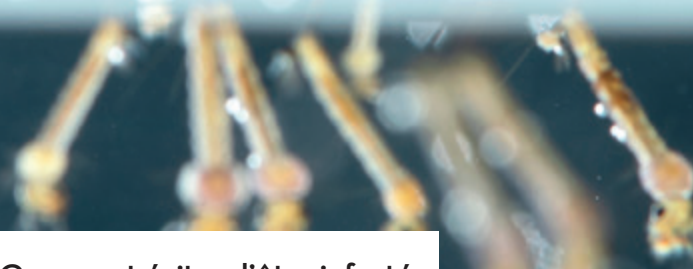
**+ Contact : Service démocratie locale - [democratielocale@bourgenbresse.fr](mailto:democratielocale@bourgenbresse.fr) numéro vert 0 800 00 10 53 (appel gratuit)**



SERGE BLANCHIER

## Jardin éphémère connecté

**De début mai à la première semaine d'octobre, le jardin éphémère** sera de retour sur une partie de l'esplanade de la Comédie. Invitation au dépaysement et au *farniente*, ce havre de verdure, conçu par le service Espaces verts, sera agrémenté d'entrée fleuries, de coins repas, détente et lecture, de créations autour du thème « pour rester connectés, communiquez » (peintures rupestres, télévision satellite...). Un clin d'œil à *Connexions*, le Printemps culturel de Bourg !



**La question :** Comment éviter d'être infesté par les moustiques cet été ?

### La réponse :

Les moustiques vous indisposent ? Un nettoyage de printemps s'impose ! Avec la hausse des températures, les premiers insectes réapparaissent. Inspectez régulièrement votre jardin à la recherche d'eau stagnante car les moustiques qui vous piquent sont souvent nés à proximité. Nettoyez les gouttières, les regards d'eau pluviale, les évacuations des terrasses et les caniveaux. Éliminez ou videz après chaque pluie les seaux, jouets d'enfants, bâches et sacs envolés. Équipez les bacs de récupération d'eau pluviale de maille moustiquaire au niveau du réservoir. Traitez votre piscine et rangez celle des enfants avant de partir en vacances. Comme chaque année, l'Entente interdépartementale pour la démoustication (EID) prospecte et traite les points d'eau stagnante des zones naturelles. Elle intervient également gratuitement au domicile des particuliers pour identifier les gîtes urbains responsables de la prolifération du moustique tigre et favoriser leur élimination. Vous êtes gêné, signalez-le !

+ [eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic](http://eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic)  
Service Hygiène et Santé publique : 04 74 42 45 50

## ÉLECTIONS

Les électeurs sont attendus aux urnes pour les législatives, les dimanches 12 et 19 juin, pour élire les 577 députés de la XVI<sup>e</sup> législature de la V<sup>e</sup> République. Pour ce scrutin, les 20 bureaux de vote bourgiens seront ouverts de 8 h à 19 h. Vous avez jusqu'au 6 mai à minuit pour vous inscrire sur les listes électorales. L'inscription peut se faire par courrier, au guichet du service Population ou via le site Internet [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr).

+ Service élections : 04 74 45 70 79 - [serviceelection@bourgenbresse.fr](mailto:serviceelection@bourgenbresse.fr)

## BOURG PARMIL LES MEILLEURS !

**Bourg a confirmé sa deuxième place dans la catégorie des villes moyennes, au Baromètre des villes cyclables 2021,** organisé par la Fédération française des usagers de la bicyclette ! Cette distinction récompense la politique volontariste que mène la Ville depuis plusieurs années en faveur d'une politique cyclable toujours plus attractive et favorisant un meilleur partage de l'espace public. Pour le maire, Jean-François Debat, « C'est une fierté de voir que Bourg devient au fil des années, juste derrière La Rochelle, une référence en France pour la pratique du vélo. Ce palmarès démontre que Bourg fait partie des villes en avance pour la transition écologique des mobilités et prépare la ville dont nous aurons besoin dans 10 ans. »



GUILLAUME ATGER



AU CHAMP DE COURSES DES VENNES EN 1906 © ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS PIERRE CLÉMENT 33F2086

## L'ELDORADO DU CHEVAL.

Terre d'élevage, devenue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle terrain de prédilection des courses équestres, Bourg voue une passion indéfectible au cheval.

### Terre de Jeux

Trois équipements sportifs bourgiens\* ont été sélectionnés pour intégrer le catalogue des centres de préparation aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Parmi eux, le Centre hippique des Vennes - Jacques-Robert a été retenu pour l'entraînement aux épreuves de dressage et de saut d'obstacles.

\* aux côtés du centre hippique figurent le stade Marcel-Verchère et Ekinox

Élevage du cheval de selle est une tradition de longue date. Dès le Moyen Âge, les élevages bressans ont une réputation qui dépasse les frontières de la province. Mieux, sous le règne de François 1<sup>er</sup>, les écuries royales comptaient des chevaux originaires des plaines bressanes et dombistes.

En 1887, la Société des courses de Bourg est créée. Présidée par le vicomte de Balorre, conseiller général de Bâgé-le-Châtel, elle signe dès le 25 août, avec l'autorité militaire, une convention qui lui permet d'occuper le terrain de manœuvre de la garnison situé aux Vennes. En contrepartie, elle doit restituer 5 % de ses recettes au bureau de bienfaisance de la Ville.

Le long de la route de Lent, des tribunes sont construites et une piste de 1350 m est aménagée. Le 17 juin 1888, l'hippodrome est inauguré et les



*La Société d'équitation bressane est l'une des plus anciennes et des plus importantes de la région Auvergne-Rhône-Alpes. »*

premières courses se déroulent devant plus de 10 000 spectateurs. La presse locale et lyonnaise s'en fait l'écho dans des articles élogieux. Dès l'ouverture, les courses organisées aux Vennes enregistrent un vif succès régional. Interrompues, comme partout en France, pendant la Première Guerre mondiale, elles reprennent en 1921. Hélas, en 1939, la guerre met fin aux renommées compétitions hippiques



burgiennes. Le terrain redevient propriété militaire et dans les années 50, les tribunes sont démolies.


## RENAISSANCE ET RENOMMÉE

En 1959, la Société d'équitation bressane (SEB) voit le jour sur le site des haras des Venues avec six chevaux. À l'époque, il n'y a ni manège fermé ni infrastructures de qualité. Dix ans plus tard, les installations sont dans l'impossibilité de répondre à l'engouement pour le sport équestre. Encouragée par la SEB et le syndicat des éleveurs de chevaux de selle de l'Ain, soutenue par les Haras nationaux, la municipalité décide la création d'un centre hippique régional.

Aujourd'hui, l'association gère le centre équestre Jacques-Robert, propriété de la Ville. Le club compte environ 140 cavaliers pratiquant régulièrement l'équitation, sans compter les cavaliers extérieurs participant aux stages lors des vacances, 42 chevaux et poneys, une dynamique école d'équitation, un pôle compétition et plus de 30 jours de concours officiels, tous organisateurs confondus, chaque année. Son cheval de bataille est l'ouverture à tous les publics : écoles et centres de loisirs, classes à horaires aménagés collège et lycée, personnes en situation de handicap et cavaliers amateurs ou en voie de professionnalisation.

Idéalement située en lisière de forêt de Seillon, le Centre hippique des Venues – Jacques-Robert compte aujourd'hui deux grandes carrières Toubin-Clément, deux vastes manèges couverts, douze boxes de dimension supérieure pouvant héberger des étalons et un laboratoire. Labellisé Terre de Jeux 2024, ce site idéal accueillera les équipes souhaitant préparer les Jeux olympiques et paralympiques dans des conditions optimales !

Sources : Archives municipales de Bourg-en-Bresse ; Bourg de A à Z, Maurice Brocard.

 de photos sur [bourgenbresse.fr](http://bourgenbresse.fr)

## Quiz

1 – En quelle année a été créée la Société d'équitation bressane (SEB) ?

- a  1959
- b  1890

2 – Quel nom le centre hippique des Venues porte-t-il ?

- a  Jacques Robert, écuyer professeur directeur de la SEB de 1970 à 2003, cofondateur du Jumping international de Bourg et frère de Michel Robert cavalier international.
- b  Françoise Bonnet, cavalière amateur, membre fondateur de la SEB qu'elle présida de 1968 à 1988.

Réponse : a - 1959



LE MARÉCHAL VÉTÉRINAIRE, PEINTURE À L'HUILE DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE ATTRIBUÉE À JEAN-BAPTISTE MARTIN © CONSERVÉE AU MUSÉE DE BROU

## Le dada de Brou

La vie de Marguerite d'Autriche est intimement liée aux chevaux. À deux ans, elle perd sa mère d'une chute de cheval et devient héritière de la maison de Bourgogne. Excellente cavalière, Marguerite suit à la chasse son époux, le duc Philibert de Savoie. La construction de Brou, en mémoire de son défunt mari, fait appel à de nombreux chevaux pour transporter les matériaux. L'édifice achevé, les équidés sont utilisés pour exploiter le domaine agricole du monastère. Dès 1800, les bâtiments du couvent sont transformés en écuries pour les chevaux de l'armée napoléonienne. Vers 1900, les prés autour de Brou accueillent les premières courses hippiques de Bourg. Aujourd'hui, le cheval est toujours présent dans les collections du musée, à l'image de la Chasse aux cigognes de Jan Brueghel ou du Maréchal vétérinaire (ci-dessus).

Sources : Article Les chevaux de Brou, Pierre-Gilles Girault, administrateur du monastère royal de Brou.



© ARCHIVES MUNICIPALES, 33F7086, PHOTO DE JEAN SERRIÈRES

Du 18 au 22 mai 2022, le Jumping international battra son plein sur les pistes d'Ainterexpo. Ici, l'édition 1992.

## Un jumping 4 étoiles

La Société d'équitation bressane est à l'origine du Jumping International CSI\*\*\*\* et CSI\*\* de Bourg-en-Bresse - Ain créé en 1992. Depuis, chaque printemps, les meilleurs cavaliers de la planète ont rendez-vous à Bourg. Jusqu'en 2016, le centre hippique des Venues accueillait ce concours de saut d'obstacles international. Désormais, il se déroule à Ainterexpo.

\* Le CSI (concours de saut international) est gradué de 1 à 5\* (étoiles) en fonction de son niveau de difficulté.

## ***Une crise peut en cacher une autre...***

La majeure partie des restrictions dues à la crise sanitaire qui dure depuis 2 ans ont été levées depuis début mars. La vie reprend son cours petit à petit : le télétravail diminue permettant de remettre du lien social, les lieux de divertissement et de culture se remplissent de nouveau, les événements associatifs reprennent et nous pouvons enfin (re)découvrir certains visages et le sourire qui va avec. Malgré tout, les contaminations augmentent de manière exponentielle mais avec peu de cas graves cette fois-

ci. Cela prouve que les mesures mises en place étaient tout de même efficaces dans la lutte contre la contamination. À peine nous pouvons enfin nous retrouver qu'une guerre éclate au sein de l'Europe, je veux parler de l'invasion de l'Ukraine par les Russes. Beaucoup de femmes et d'enfants ont dû fuir ce pays, et la France, l'Union européenne ainsi que tous ses acteurs se sont mobilisés pour envoyer du matériel ou accueillir ces personnes. C'est pour cela que je tenais à féliciter nos entreprises, nos collectivités, nos

associations ainsi que tous les habitants qui ont apporté leur aide et même proposé leur logement. Cette solidarité et ce partage inconditionnel prouvent que dans l'adversité, nous pouvons être unis et que la France et ses habitants n'ont pas perdu ces valeurs qui font de notre pays ce qu'il est aujourd'hui.

**Michaël Ruiz**  
**Conseiller municipal et président**  
**du groupe *Vision Bourg-en-Bresse***  
**Contact : michael.ruiz@vision-bourgenbresse.fr**

## ***Il est toujours temps de s'inscrire au conseil des Burgiens !***

Chère Madame, Cher Monsieur  
 Il est encore temps de s'inscrire au conseil des Burgiens. Composé de volontaires, le conseil des Burgiens sera une instance démocratique rassemblant les Burgiennes et les Burgiens de tous les horizons et de toutes les sensibilités. Il sera ouvert à toutes et à tous, quelle que soit votre profession : salariés, étudiants, entrepreneurs, demandeurs d'emploi, retraités, bénévoles, etc. Le conseil des Burgiens sera un outil de discussions directes et d'échanges en toute convivialité et sans jugement.

Il permettra de faire remonter au conseil municipal le fruit de nos concertations et propositions. Dans un esprit de liberté d'opinion et le souci constant de l'intérêt général, le conseil des Burgiens se composera de plusieurs collègues qui représenteront les enjeux majeurs de notre ville : l'environnement, le dynamisme, la sécurité, l'éducation, la culture, la famille et les aînés, les sports, l'urbanisme, le handicap, la jeunesse. Devenez acteurs de votre quartier ! Que vous habitiez au centre-ville, aux Dîmes, aux Vennes, à la Reyssouze, à la

Croix-Blanche, à l'Alagnier, aux Lilas, au Peloux, au Plateau, à Saint-Roch, ou à Charles-Robin...  
 Oui, nous souhaitons donner à chacun la possibilité de dire ce qu'il a sur le cœur et de participer à la vie citoyenne de notre ville.

**Pour le groupe *Bourg Avenir***  
**Aurane REIHANIAN, Marie-Jo BARDET, Agnès BLOISE.**  
**Inscrivez-vous par mail à :**  
**REIHANIANA@bourgenbresse.fr**

## ***Du rifi dans l'opposition***

Christophe Coquelet quitte le groupe d'Aurane Reihanian *Bourg Avenir*. C'est bien le problème quand l'union et les soutiens politiques ne sont qu'un affichage électoraliste. M. Coquelet veut rester « fidèle à ses convictions et à ses valeurs centristes » et rejoint la nébuleuse macroniste. *Bourg Avenir* était-elle une structure sans contenu idéologique ? Où est

l'intérêt général dans ces luttes de clochers ? À quoi servent les mandats municipaux ? Sont-ils seulement des marchepieds pour les législatives ou d'autres ambitions ? La position hégémonique de Jean-François Debat n'est pas près d'être contestée avec une opposition qui se fractionne et qui ne se parle pas. Les Burgiens espéraient mieux ! Vous pouvez compter sur vos

élus du Rassemblement national pour ne pas faire d'alliance stérile et contre nature, pour toujours défendre les intérêts des Burgiens.

**Pour le groupe d'opposition**  
***Bourg Réveille-toi !***  
**Jérôme Buisson et Vital Matras.**



GÉRALDINE BOURGEOIS-MARIN

**C'EST BEAU BROU LA NUIT !**



JEAN-JACQUES PALUET

**IL COURT, IL COURT...  
LE SEMI-MARATHON**



JULES RIGOBERT

**LA NEIGE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL**

## Contact Mairie

**MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE**  
Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419  
01012 Bourg-en-Bresse Cedex  
04 74 45 71 99  
mairie@bourgennes.fr  
bourgennes.fr

### OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi  
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h  
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.  
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :  
- l'accueil,  
- le service Population (cartes d'identité/  
passeports, état civil, élections),  
- le service Action éducative (inscriptions  
scolaires, calcul des tarifs et chargement  
des comptes famille...).

### BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43  
bourgparcauto@bourgennes.fr

### DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

### POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h  
au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

### SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

### Annexe mairie Amédée-Mercier

Médiathèque Vailland  
1, rue du Moulin-de-Brou - 04 74 42 47 18  
Ouverture au public :  
du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

### Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20  
Ouverture au public :  
- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h  
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...  
sur son numéro vert :  
**0 800 00 10 53**  
Laissez vos messages  
sur le répondeur.

# BUDGET PARTICIPATIF

## À vous de choisir !

Votez pour vos 3 projets préférés

mai 2022



[budgetparticipatif.bourgenbresse.fr](http://budgetparticipatif.bourgenbresse.fr)

Ville de **BOURG**  
en **BRESSE**

